

Fabrique de DP

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 975

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Une rue en or massif

(cfr) L'hebdomadaire *Züriwoche* (2 et 9.11) a indiqué le prix de vente de deux immeubles de la fameuse Bahnhofstrasse zurichoise. Si vous posez cette page de DP sur le sol de l'artère qui relie la gare principale au lac, l'espace couvert (533 cm²) vaut environ 12'000 francs. En effet, l'Union de Banques Suisses (UBS) a acquis le 82 de la Bahnhofstrasse (571,9 m²) pour 135 millions de francs. Une autre opération immobilière concernant le n° 52 est en cours. L'acheteur, inconnu, serait bernois. Pour 528 m² il serait prêt à payer environ 100 millions. Le prix du mètre carré est ainsi de plus de 200'000 francs et le centimètre carré vaut donc 20 francs. Comparaison de la *Züriwoche*: chaque mètre carré vaut dix kilos d'or.

Depuis la dernière transaction, opérée en 1985 pour moins de 50'000 francs le mètre carré, les prix ont donc quadruplé. On comprend les propriétaires astucieux qui préfèrent céder un droit de superficie en se réservant le droit d'indexer le prix de location du sol. Ce fut le cas, en particulier, lors de la liquidation des Grands magasins Oscar Weber.

L'hebdomadaire zurichois, au surplus un journal gratuit qui démontre que ce genre de publication doit être prise au sérieux lorsqu'elle est solide, a extrapolé. Utilisant une méthode d'évaluation jugée prudente, *Züriwoche* estime à douze milliards la valeur de la propriété immobilière située le long des 1200 mètres de l'artère zurichoise, alors qu'elle valait au maximum trois milliards en 1985. Les prix des immeubles situés dans les environs suivent la hausse.

Qui sont les propriétaires? Pour plus de la moitié des banques (UBS, Crédit suisse, Banque cantonale zurichoise, Banque Leu, Banque nationale suisse, Banque populaire suisse), mais aussi

des assurances. Coop Zurich, à cause de son grand magasin St-Annahof, possède une valeur immobilière évaluée, par le journal local, à près de 600 millions de francs.

Mais Zurich, métropole économique de la Suisse, n'est pas seule à assister à une

ZG) à un questionnaire sur le prix des terrains maintenant et il y a dix ans. Quelques rares communes n'ont pas répondu et d'autres n'ont pas de terrain à bâtir, dans le cas de Riemensalden (SZ), par exemple, en raison des risques d'avalanche. Partout ailleurs, les prix ont augmenté, parfois peu et ailleurs massivement.

Les prix au mètre carré les plus élevés sont constatés dans les villes de Lucerne, vieille ville, 32'000 francs (1979:

16'000) et de Zoug: centre, 6000-8000 francs (1979: 6000).

Les prix les plus bas sont enregistrés dans des régions isolées: Gurtellen (UR), 40 francs (1979: 20-25); Ramoos (LU), 50-150 francs (pas d'indication pour 1979).

Des communes bien situées ou ayant découvert le tourisme sont en progression importante, par exemple Muotathal (SZ), 200-250 francs (1979: 10 francs); Wangen (SZ), 500-600 francs (1979: 50).

En dépit des importantes augmentations dans les communes de Suisse centrale, Zurich bat tous les records, chassant de la ville de nombreux habitants dont les moyens ne leur permettent pas de supporter des loyers en rapport avec des prix pareils. ■

Chefs-lieux de Suisse centrale - Prix moyens en zone constructible

Les prix sont en francs par mètre carré		1989	1979
UR-Altendorf		450-700	100-150
OW-Sarnen		400-800	100-400
NW-Stans		600-1000	150
SZ-Schwyz	centre	1200	300-400
	périphérie	250	60-100
LU-Lucerne	vieille ville	32000	16000
	centre	5000-8000	2000-3000
	périph.	900-1100	300
ZG-Zoug	centre	6000-8000	6000
	périphérie	900-1100	600-800

(Source: *Luzerner Neuste Nachrichten* 22.11)

hausse importante du prix des terrains. Les *Luzerner Neuste Nachrichten* ont conclu une enquête sur le marché immobilier en Suisse centrale par la publication des réponses des 186 communes de six cantons (UR, SZ, OW, NW, LU,

FABRIQUE DE DP

Délais

Les journaux font partie des denrées périssables... Un quotidien n'a plus guère d'intérêt après 24 heures déjà. Quant aux hebdomadaires, comme *Domaine public*, leur date-limite de consommation ne dépasse guère, pour la majorité des lecteurs, le dimanche qui suit leur parution.

Il est donc nécessaire de comprimer autant que possible le temps qui s'écoule entre la livraison des derniers textes à la rédaction et la distribution dans les boîtes aux lettres.

Un arrangement avec les PTT nous garantit en principe une livraison le ven-

dredi, les journaux étant livrés à la poste le jeudi matin. Voilà pour le papier. Dans les faits, de plus en plus d'abonnés se plaignent de ne recevoir DP que le samedi, voire le lundi. Afin de pouvoir localiser les problèmes, il nous serait donc très utile que tous les abonnés qui ne reçoivent pas DP le vendredi nous le fassent savoir, par téléphone (021 312 69 10) ou par écrit (case 2612, 1002 Lausanne) en indiquant clairement leur numéro postal, le jour habituel de réception de DP et, si les retards ne sont qu'occasionnels, leur fréquence.

Nous sommes actuellement en pourparlers avec les PTT et c'est sur la base de ces renseignements que nous pourrions revendiquer une livraison dans les délais pour tous nos abonnés. ■